

La loi Duplomb crispe dans le département



Le traitement d'un champ de blé dans la région rennaise.

Archives Ouest-France

La loi Duplomb suscite de nombreux débats partout en France. Dans les Côtes-d'Armor, un syndicaliste opposant et un responsable agricole favorable au texte livrent leurs arguments.

La pétition contre la loi Duplomb, initiée par Éléonore Pattery, une étudiante de 23 ans, dépasse les deux millions de signatures. Ce texte, qui prévoit notamment la réintroduction de l'acétamipride, un néonicotinoïde interdit en France depuis 2018, mais autorisé ailleurs en Europe, suscite de nombreux débats en Côtes-d'Armor. *Ouest-France* se fait l'écho de cette discorde entre opposants et partisans locaux de cette loi.

Lors de son vote à l'Assemblée nationale, les élus du département se sont montrés très partagés. Mickaël Cosson (MoDem) et Corentin Le Fur (LR) ont voté pour. Murielle Lepvraud (LFI), Hervé Berville et Éric Bothorel (Ensemble pour la République) ont voté contre. Le député de la 5^e circonscription Lannion - Paimpol envisage de déposer un projet de loi à la rentrée pour abroger la réintroduction de l'acétamipride. Éric Bothorel veut apporter une réponse aux signataires de la pétition. « **Une partie de ceux qui m'ont écrit et que je connais localement sont des gens raisonnables et rationnels, nous n'avons pas de garanties que ce produit n'altère pas la biodiversité et les abeilles.** »

Les régressions environnementales « s'accumulent »

Serge Le Quéau, militant syndical dans les Côtes-d'Armor, accompagne de longue date les victimes de pesticides. Il salue le succès de l'initiative d'Éléonore Pattery. Selon lui, ces deux millions de signatures témoignent d'un « engagement inédit qui révèle une prise de conscience grandissante face au danger des pesticides et aux dérives de l'agro-industrie. Un événement qui peut faire bouger les lignes ».

Pour ce membre de l'Union régionale Solidaires de Bretagne, la situation est grave : « La gestion des questions environnementales apparaît de plus en plus sous la coupe d'une FNSEA arc-boutée sur l'agro-chimie. Tandis que les alertes de la communauté scientifique et des ministres concernés sont largement ignorées. » L'agriculture biologique « s'essouffle », les régressions environnementales « s'accumulent », et les victimes des pesticides « se multiplient », qu'elles soient « agriculteurs, riverains ou enfants ».

Président des Jeunes agriculteurs des Côtes-d'Armor (JA 22), Gwenolé Corbel a une tout autre lecture de la loi Duplomb. Il l'estime nécessaire pour faire face à la concurrence étrangère. Ce responsable déplore que les polémiques générées « stigmatisent » les agriculteurs. « Nous sommes traités de pollueurs, d'utiliser des produits qui provoquent des cancers, alors que nous nous conformons aux règles françaises et européennes », souligne le patron des JA 22, un syndicat idéologiquement proche de la FDSEA.

« La loi Duplomb ne se résume pas à l'acétamipride. Si cette molécule est interdite en France, il faut qu'elle le soit partout en Europe et dans le monde, réclame Gwenolé Corbel. Nous ne sommes pas contre le fait de trouver des substitutions écologiques aux produits phytosanitaires, mais il faut du temps pour trouver ces solutions. Et en attendant, nous devons produire pour sauvegarder notre souveraineté alimentaire. »

En conclusion, Gwenolé Corbel prend à témoin le consommateur : « Les Français sont-ils prêts à acheter plus cher notre production, si nos coûts augmentent ? Actuellement, c'est non... Pourtant la qualité a un prix et nous voulons vivre décemment de notre travail. » Dans une récente tribune, publiée dans *Ouest-France*, l'expert en énergie Jean-Marc Jancovici, a rappelé « que seuls 7 % de notre ticket de caisse au supermarché va chez les agriculteurs, et que le revenu par exploitant a été divisé par deux en 30 ans ».

Jérôme MORINIERE.